Institution: Institut Grasset
Professeur: Christian Labelle

Cours: Contrôle de la qualité I (420-PA4-AG)

**Session:** Automne 2018

Descripteur Travail pratique 1

Objectif: Correction de programmes

Pondération: 15% de la note finale

**Description:** Effectuer la correction du programme Java donné.

- Expliquez ce qui ne va pas avec le code donné. Décrivez les anomalies précisément en proposant des modifications du code.
- Coder des cas de tests JUnit dont l'exécution se termine avec succès.
- Coder des cas de tests JUnit dont l'exécution se termine avec un échec mais qui ne provoque pas d'erreur.
- Coder des cas de tests JUnit dont l'exécution se termine avec une erreur.
- Implémentez vos corrections et vérifiez que les tests donnés génèrent les résultats attendus. Soumettez une capture d'écran prouvant que votre nouveau programme fonctionne correctement.

#### Détails de remise :

Fournir un fichier compressé .zip contenant les éléments suivants :

- > Code source du programme corrigé et des tests JUnit.
- > Consignation minutieuse de toute l'information liée au traitement du problème dans un document Word.
- Analyse de l'effet de la solution sur l'ensemble du programme dans un document Word.

### Critères d'évaluation :

1. Toute l'information liée au traitement du problème est consignée de façon minutieuse selon les normes spécifiées incluant:

	<ul> <li>Les hypothèses pertinentes sur la nature du problème</li> </ul>	2 points
	Le choix des tests visant à vérifier les hypothèses	2 points
	Les jeux d'essai appropriés	2 points
2.	Les bogues du programme sont résolus de façon efficace	3 points
3.	Les tests et le programme sont découplés et ont une structure robuste	3 points
4.	Les tests unitaires sont fonctionnels, complets et pertinents	3 points

**Total:** 15 points (qui seront ramenés sur 15 %)

Remise: Cours #4

### Politique de retard :

À partir de la PIEA, pour l'enseignement aux adultes, la politique de retard dans les remises de travaux a été précisée de la manière suivante :

- -L'étudiant qui remet un travail en retard est pénalisé
- -Le professeur enlèvera 10% du maximum des points par jour de retard, incluant les jours de fin de semaine.
- -Après la remise des travaux corrigés, les retards ne sont plus admissibles. L'étudiant obtient la note zéro.

# Politique de plagiat

Sera considéré comme du plagiat toute utilisation ou reproduction d'idées ou de matériel existants en format papier, analogique ou numérique, incluant tous les contenus sonores ou vidéos disponibles sur internet sous forme de montage ou de produit fini. L'utilisation de productions existantes sera permise seulement pour des fins d'analyse. L'utilisation de sources communes d'enregistrement sonore par deux ou plusieurs élèves entraînera aussi une sentence pour plagiat. Ce dernier implique la note zéro pour tous les protagonistes impliqués. L'utilisation de banques de sons fournies en classe n'est pas considéré comme du plagiat. L'utilisation de sons provenant d'internet, sous la forme non-édités et destinés à un montage par l'étudiant est permise, sauf si ces sons font partie de la même oeuvre que celle proposée pour le travail

# Politique linguistique

Le travail doit être produit en langue française (Rédaction, tournage, montage, habillage infographique, etc).

# Politique de contenu

Sont à proscrire tous les contenus à caractère irrespectueux, diffamatoire ou explicite, qu'ils soient sexuels, racistes, religieux ou autres. Tout contenu devra être validé par le professeur avant d'être diffusé.